



*Mairie de Montrottier*  
**69770 MONTROTTIER**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

En exercice : 10  
Présents : 9  
Votants : 9

L'an **DEUX MILLE VINGT-QUATRE**

Le **DIX-SEPT JUIN**

Le Centre Communal d'Action Sociale de Montrottier dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Michel GOUGET, Président.

Date de la convocation du CCAS : **6 juin 2024**

**Étaient présents** : Michel GOUGET, Bernard BOUCHET, Lydie LAURENT, Evelyne PANISSET, Karine LEGRAIN, Madeleine POLLET, Michel SECOND, Brigitte SECOND, Abderrahman YAACOULI.

**Membre absent** : Catherine DUNAUD-MARMOZ.

**Secrétaire de séance** : Lydie LAURENT.

**CCAS – 2024-09**

**Subventions 2024 - Unité locale de la Croix-Rouge de Saint-Laurent-de-Chamousset.**

Monsieur le Président informe les membres du Centre Communal d'Action Sociale des demandes de subvention formulées.

**Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, ouï cet exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, DECIDE de verser une subvention de 150 € au bénéfice de l'Unité locale de la Croix-Rouge de Saint-Laurent-de-Chamousset.**

**Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus  
Pour copie conforme au registre**

Le Président,

Michel GOUGET



La secrétaire de séance,

Lydie LAURENT

Accusé de réception en préfecture  
069-216901397-20240617-DECCAS-2024-09-DE  
Date de télétransmission : 27/06/2024  
Date de réception préfecture : 27/06/2024

Le Président, Michel GOUGET, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en préfecture le :

De sa publication sur le site internet de la commune le :

Accusé de réception en préfecture  
069-216901397-20240617-DECCAS-2024-09-DE  
Date de télétransmission : 27/06/2024  
Date de réception préfecture : 27/06/2024